

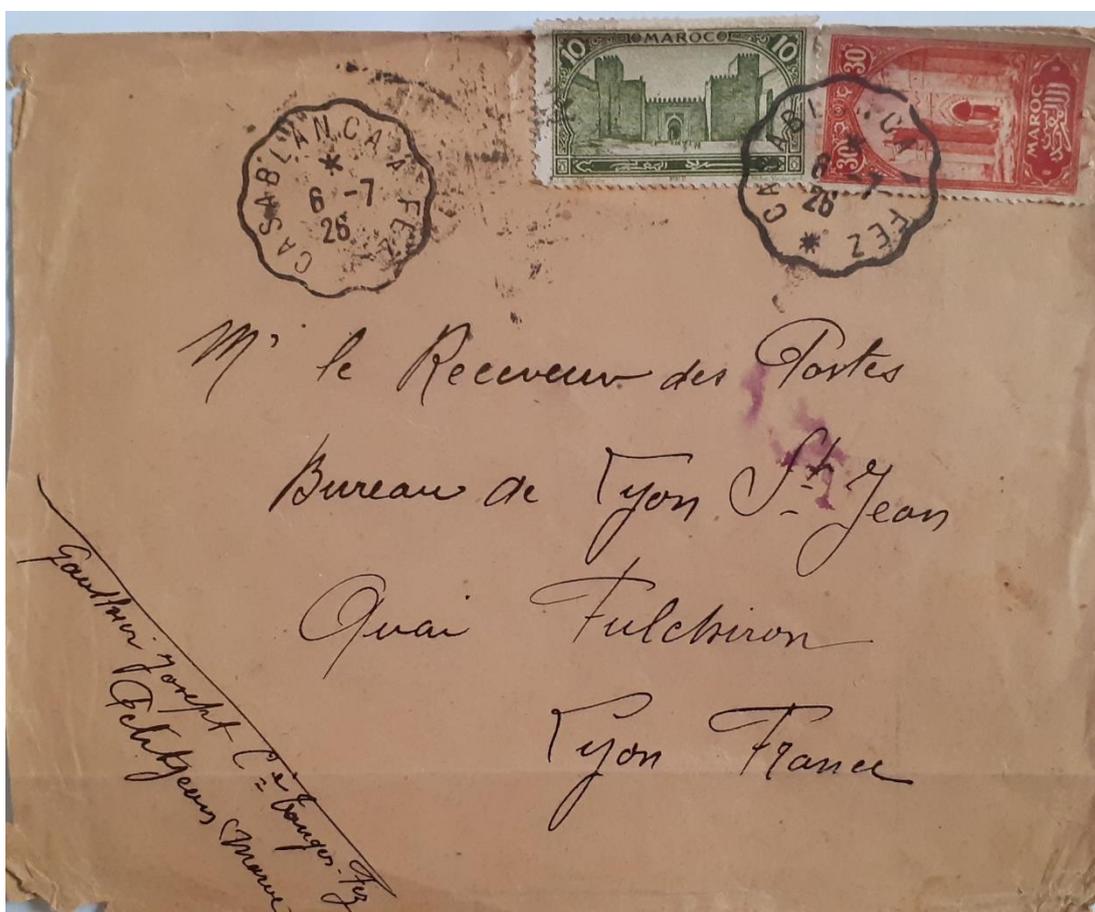
Le Maghrebophila

Maroc – Algérie - Tunisie



Bulletin philatélique trimestriel
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF
mars – juin – septembre - décembre

NUMERO # 46 – JUIN 2024



CONTACTS : Khalid BENZIANE – khalid.benziane@orange.fr

COMITE DE REDACTION

- **BENZIANE Khalid (FR)**
- **GUYAUX Jean-Claude (BE)**
- **LEMRAHI Abdelkader (MA)**
- **LINDEKENS Philippe (BE)**
- **LINDEKENS Thomas (BE)**
- **SANCHEZ Thierry (FR)**

Sommaire

• Série Au profit du Mausolée du Maréchal Lyautey (1935)	K. Benziane	page 4
• Algérie A.P.O. et V-MAIL	K. Benziane	page 15
• Les tarifs de la carte de visite - Maroc (1878-1956)	H. Taparel	page 28
• PHILEXRABAT 2024	A. Lemrahi	page 36

Pièce de couverture

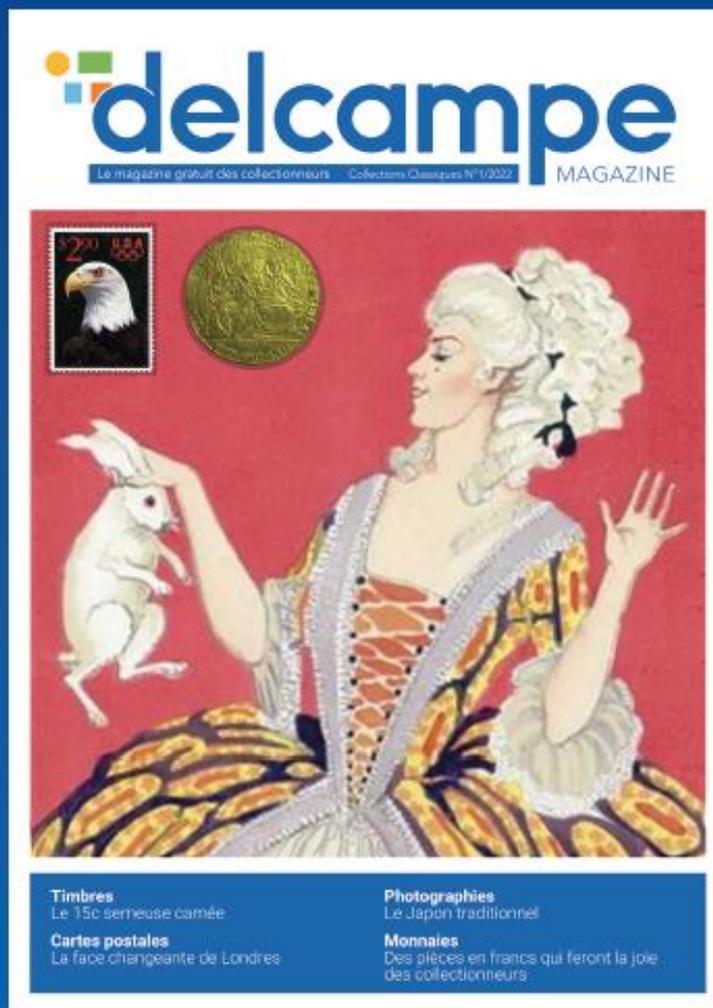
Description – Collection El Mehdi Gouari

Frappe de l'ambulant ferroviaire : Petit-Jean vers Lyon (France)

Lettre envoyée depuis Petit-Jean (actuellement Sidi Kacem)
par voie ferrée (ligne Casablanca - Fez)
transitant par Meknès Ville-Nouvelle où elle a dû être cachetée
pour continuer son voyage vers Lyon



Découvrez **gratuitement**
votre nouveau
Delcampe Magazine
collections classiques !



NOUVEAU • NEW • NEU

Disponible en ligne et téléchargeable sur <https://blog.delcampe.net/fr/magazine/>

MAROC 1935- Série Au profit du Mausolée du Maréchal Lyautey

Par Khalid Benziane

A la mort du Maréchal Lyautey le 27 juillet 1934 à Thorey (Meurthe-et-Moselle), le Comité franco-marocain du Souvenir du Maréchal Lyautey décide d'élever un Mausolée pour y inhumer le défunt résident général. Il sera construit à Rabat dans l'enceinte du site historique de Chellah. De son vivant, Lyautey a toujours désiré être enterré au Maroc. Il est prévu également une statue du Maréchal à Casablanca.

Louis-Hubert Lyautey est né le 17 novembre 1854 à Nancy. Il entre à l'école de Saint-Cyr en 1873 où il suit les cours de l'Ecole d'application d'état-major, en particulier dans la Cavalerie. Il sera nommé en poste en Algérie de 1880 à 1887, puis muté dans le Tonkin et enfin à Madagascar auprès du Général Galliéni. Il est promu Colonel en 1900, puis il revient en Algérie. Il gagne ses étoiles de Général en 1903. Il participera à l'occupation d'Oujda en 1907 suite à l'assassinat du Dr Mauchamp à Marrakech. Puis il sera nommé Résident Général au Maroc après la signature du traité du Protectorat français en 1912. Il y restera à ce poste jusqu'en 1925. Il sera élevé au grade de Maréchal en 1921. Il organisera l'Exposition Coloniale de Paris de 1931.



Mausolée du Maréchal Lyautey à Rabat

Historique de l'émission. L'élaboration de ce projet fut laborieuse. Beaucoup de difficultés vont émailler l'impression et la distribution de cette série de timbres aussi bien auprès des Autorités politiques, que de l'Administration postale et du Comité franco-marocain du Souvenir du Maréchal Lyautey. Le but de ces timbres à surtaxe est de récupérer des fonds afin d'ériger un monument à la Gloire du Maréchal à Casablanca et d'un Mausolée à Rabat. Leur édification va être prise en charge par le Comité.

Le Maghrebophila

Préparée en secret cette émission de 4 timbres aura un tirage limité et vendue par souscription aux guichets pendant une période bien définie. C'est Jean de la Nézière, artiste et ami de Lyautey, qui réalisera la maquette, puis ce sera à l'imprimerie parisienne Hélio-Vaugirard qui fera le tirage. Voici ci-après l'arrêté Viziriel du 11 avril 1935 qui précise les modalités de cette émission.

ARRÊTÉ VIZIRIEL DU 11 AVRIL 1935
(7 moharrem 1354)
portant création d'une série de timbres-poste commémoratifs marocains à l'effigie du maréchal Lyautey.

LE GRAND VIZIR,

Vu l'article 4 de l'acte annexe du 1^{er} décembre 1913 à la convention postale franco-marocaine, du 1^{er} octobre 1913 ;
Vu les arrêtés viziriels des 23 août 1917 (7 kaada 1335), 1^{er} septembre 1923 (19 moharrem 1341), 27 juillet 1926 (16 moharrem 1345) et 20 décembre 1932 (21 chaabane 1351) portant création de timbres-poste au Maroc ;
Sur la proposition du directeur de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones, après avis du directeur général des finances,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Il est créé, une nouvelle série de timbres-poste et avion à l'effigie du maréchal Lyautey.

ART. 2. — Cette série se compose des quatre valeurs ci-après :

VALEURS	SUJET	COULEURS
0 fr. 50	Maréchal Lyautey, de face	Orange
1 franc	id.	Vert
5 francs	id.	Bistre
1 fr. 50 avion	Maréchal Lyautey, de profil....	Bleu

ART. 3. — L'émission comportera les quantités ci-après :

Timbre de 0 fr. 50	150.000 figurines
— de 1 franc	50.000 —
— de 5 francs	10.000 —
— de 1 fr. 50 avion	100.000 —

ART. 4. — Ces timbres seront valables pour l'affranchissement des correspondances dans le service intérieur et dans les relations internationales, à concurrence de leur valeur faciale, jusqu'au 31 décembre 1935. Ils comporteront une valeur de surcharge égale à la valeur faciale.

ART. 5. — Le produit de la valeur de surcharge sera versé au comité franco-marocain constitué en vue de l'édification du tombeau du maréchal Lyautey à Rabat, et de l'érection de sa statue à Casablanca.

ART. 6. — Ces timbres seront débités par tous les bureaux et établissements de facteurs-receveurs de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones, jusqu'au 30 septembre 1935, dans les mêmes conditions que les figurines actuellement en service au dit Office.

ART. 7. — Le produit de la valeur de surcharge fera l'objet de versements mensuels au compte courant de chèques postaux qui devra être ouvert au nom du comité franco-marocain du souvenir au maréchal Lyautey.

ART. 8. — Les timbres de cette émission qui se trouveraient encore en approvisionnement, tant dans les bureaux et établissements de facteurs-receveurs qu'à la direction de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones, à la date du 30 septembre 1935, seront détruits dans le courant du mois d'octobre 1935 par une commission dont la composition sera déterminée par arrêté du directeur de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones.

ART. 9. — Le directeur général des finances et le directeur de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

*Fait à Rabat, le 7 moharrem 1354,
(11 avril 1935).*

MOHAMED EL MOKRI.

Vu pour promulgation et mise à exécution :

Rabat, le 12 avril 1935.

*Le Ministre plénipotentiaire,
Délégué à la Résidence générale,
J. HELLEU.*

Arrêté viziriel du 11 avril 1935. Paru dans le Bulletin Officiel N°1173 du 19 avril 1935. Signé par le Grand Vizir El-Mokri et le Ministre Plénipotentiaire de la Résidence Générale J. Helleu.

Le tirage prévu selon l'arrêté viziriel est de 10 000 séries complètes dont :

Timbres de 0f50.....150 000 exemplaires
- de 1 franc50 000 exemplaires
- de 5 francs.....10 000 exemplaires
- de 1f50 avion....100 000 exemplaires.

Le tirage est donc faible, mais il était calculé par le Comité pour rapporter 8 francs par série. Le 8 mai, l'Office marocain des P.T.T. envoie une épreuve des 4 valeurs au ministre français des P.T.T., George Mandel. Le 11 mai, le directeur de l'exploitation des Postes, M. Genthon, va demander les timbres destinés à être vendus au bureau postal rue du Louvre à Paris (qui rappelons-le, vend les timbres du Maroc, d'Andorre et de Monaco).

Le Maghrebophila

Le 24 mai les timbres ne sont toujours pas parvenus à Paris, et les philatélistes s'impatientent. La réponse du directeur de l'Office marocain parvient enfin le 31 mai. Au Maroc, les timbres du Maréchal Lyautey ont été mis en vente dès le 15 mai comme prévu, et l'envoi aux philatélistes en France a été honoré. Le timbre à 5francs est vite vendu et les bureaux de poste se trouvent donc en rupture de stock de cette valeur. Le 5 juin, la situation se complique, le bureau de Paris continue à être assailli par les philatélistes et les négociants en timbres, la spéculation sur ces timbres fait rage (la série complète atteint 70 francs, et même 100 à 125 francs chez certains négociants en timbres, prix de vente : 16 francs). Quenot, le conseiller d'Etat en charge de l'exploitation postale, propose un deuxième tirage du 5 francs. Il sera refusé par Rabat. L'affaire prend une tournure diplomatique compliquée, et le ministre des P.T.T. Mandel va solliciter le ministre des Affaires Etrangères, Pierre Laval, pour intervenir personnellement auprès des Autorités au Maroc. Il écrit le 4 juillet pour faire pression auprès de la Résidence Générale à Rabat, afin d'envisager un deuxième tirage du 5 francs. Une commission spéciale se réunit à Paris pour éclaircir la situation. Elle propose un nouveau tirage de 10 000 exemplaires du 5francs. Le problème de ce retraitage, c'est que l'Imprimerie parisienne n'est pas certaine qu'elle soit strictement identique à la première. Finalement les Autorités marocaines donnent leur accord pour ce nouveau tirage, et l'Imprimerie Hélio-Vaugirard est saisie le 29 juillet pour cette nouvelle commande. Le 3 août, une demande est faite à Rabat pour obtenir une feuille du 5 francs afin de permettre à l'imprimeur de surveiller la fabrication afin qu'elle soit identique à la première. Malgré la vigilance de l'imprimeur, ce deuxième tirage va être différent du précédent ; en effet, il se distingue du premier par un papier plus mince. Le retraitage est effectué et livré le 14 août. Sur les 10 000 exemplaires, Paris garde la moitié, et l'autre moitié est envoyée au Maroc. Au guichet de vente à Paris, la série indivisible est vendue au maximum de 4 exemplaires par souscripteur. Le 31 octobre, le directeur de l'Office des P.T.T. au Maroc, fait la demande auprès de Paris pour que l'Administration postale lui envoie le montant de la recette réalisée suite à la vente de la série Lyautey, et que le stock restant devant être détruit. Le résultat des ventes est de 79 936 francs, et le montant versé au Comité va permettre la réalisation d'une grande statue équestre du Maréchal Lyautey, par l'artiste François Cogné. Elle sera inaugurée à Casablanca en 1938 sur la place portant son nom. Elle sera déménagée en 1955, à la veille de l'indépendance, dans le jardin du Consulat Général de France à Casablanca.

Caractéristiques de l'émission Lyautey.

Cette série de 4 timbres (dont 1 de la poste aérienne) a été émise le 15 mai 1935. Le timbre est à l'effigie de Lyautey selon le portrait officiel.

Planche : Héliogravure.

Dessin : Jean de la Nézière.

Gravure : Imprimerie Hélio-Vaugirard. Paris.

Feuilles : 50 exemplaires en 2 panneaux de 25.

Dentelure : 13 ½.

Période de validité : 15 mai 1935 au 30 septembre 1935.

Le Maghrebophila



La statue équestre du Maréchal Lyautey à Casablanca

Numérotation Yvert & Tellier.

N°150	50c +50c	Rouge	Effigie M. Lyautey	Format vertical
N°151	1f + 1f	Vert	Effigie M. Lyautey	Format vertical
N°152	5f +5f	Sépia	Effigie M. Lyautey	Format vertical
N° PA40	1f50 + 1f50	Bleu	Effigie M. Lyautey	Format horizontal
N° PA40A	1f50 + 1f50	Bleu/Papier mince	Effigie M. Lyautey	Format horizontal

Il existe un deuxième tirage de la valeur 5f +5f qui se distingue du précédent par un papier mince, et une teinte légèrement plus foncée. Le tirage est de 10 000 exemplaires. Aucune nuance de couleur n'est à noter (sauf celle signalé pour le 5f+5f), ni de variétés majeures.

Usage postal :

- 50c + 50c : lettre 1^{er} échelon, échantillon 3^{ème} échelon.
- 1f + 1f : lettre 3^{ème} échelon.
- 5f + 5f : lettre recommandée 3^{ème} échelon.
- 1f50 + 1f50 : lettre 1^{er} échelon par avion.
-



N° 150

N°151

N°152

PA N°40

Le Maghrebophila

Lors de la souscription, l'acheteur ne pouvait au plus ne bénéficier que de 4 exemplaires. De ce fait, on ne connaît pas de bloc de timbres plus important.



Bloc de 4 des 3 valeurs de la poste ordinaire.

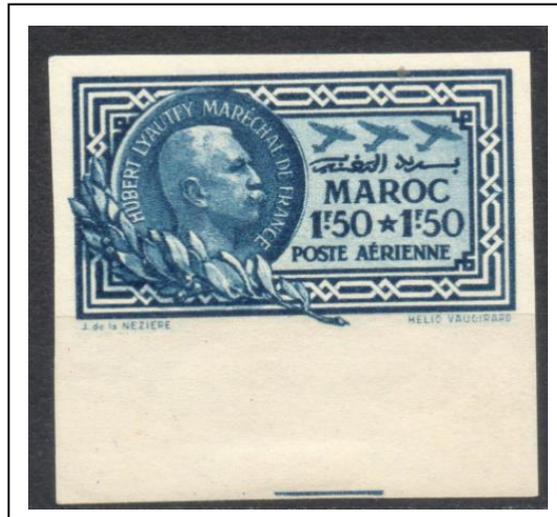


Bloc de 4 de la valeur de la Poste Aérienne.

Les 4 valeurs de la série existent non-dentelées. Le tirage n'est pas connu. D'après Exelmans et Pomyers, ces non-dentelés proviennent de feuilles volées à l'imprimerie par un employé.



Le Maghrebophila



- N° 150a. -50c + 50c vert non-dentelé.
N° 151a.-1f + 1f rouge non-dentelé.
N° 152a.- 5f + 5f sépia non-dentelé.
N° 40a.- PA 1f50 + 1f50 bleu non-dentelé.

On connaît également des épreuves d'artiste pour les 4 valeurs de la série. Ce sont des épreuves identiques à la couleur adoptée pour les timbres. Feuillet de 110 x 135 mm, avec une épreuve par feuillet.

- N° 150b. -50c + 50c épreuve d'artiste, vert.
N° 151b.-1f + 1f épreuve d'artiste, rouge.
N° 152b.- 5f + 5f sépia épreuve d'artiste, sépia.
N° PA40b.- 1f50 + 1f50 bleu épreuve d'artiste, bleu.



Epreuve d'artiste de la valeur de la Poste Aérienne.

Le Maghrebophila

Il existe des tirages avec essai de couleur. Ils sont rares.



Essai de couleur sépia non-dentelé de la première valeur.

D'autre part, les Comtes Exelmans et Pomyers signalent dans leur ouvrage consacré aux Postes Françaises du Maroc qu'il existe des feuilles gommées non-dentelés d'origine clandestine dont le nombre est inconnu. Ces feuillets comportent 4 timbres, 2 verticaux et 2 horizontaux monochromes représentant la valeur 50c +50c (2 exemplaires) et la valeur 1f50+1f50 de la Poste Aérienne (2 exemplaires). A noter que la valeur de la Poste Aérienne diffère de l'original par la présence dans le ciel en haut à droite de 4 avions survolant la légende MAROC au lieu de 3. Nous avons vu des tirages en brun-rouge, rouge, vert-olive et violet.



Tirage clandestin en brun-rouge.

A noter les 4 avions dans le ciel sur les 2 valeurs de la Poste Aérienne.

Le Maghrebophila



Tirage clandestin en rouge.



Tirage clandestin en vert-olive.



Tirage clandestin en violet.

Le Maghrebophila



Encart publicitaire de l'Imprimerie Héliο-Vaugirard à Paris à l'effigie du timbre du Maréchal Lyautey.

Comme nous l'avons vu précédemment, les dotations aux souscripteurs étaient limitées à 4 exemplaires par personne. De ce fait, les collectionneurs ont thésaurisé ces timbres, et peu ont été utilisés pour affranchir le courrier. Au Maroc, et surtout à Casablanca, où il existait une importante association philatélique, des enveloppes et des cartes maximums ont été oblitérées par ce bureau le 15 mai 1935, premier jour d'émission, même quand cette date était passée (avec la complaisance des postiers). Ces lettres étaient affranchies par les 4 valeurs de l'émission. Evidemment, ces lettres n'ont pas voyagé.



Fragment de lettre comportant les 3 valeurs de la Poste ordinaire et oblitérées par le bureau de Casablanca le 15 mai 1935.

Le Maghrebophila



Carte maximum oblitérée par le bureau de Rabat le 18 juin 1936.

Le courrier ayant réellement voyagé est rare. Nous présentons deux exemples :



Lettre de l'Office des P.T.T. pour Millau (Aveyron) oblitérée à Rabat le 1^{er} août 1935.
Affranchissement correct, lettre 1^{er} échelon par avion pour la France.



Lettre par avion de Port-Lyautey pour la Seine Inférieure le 20 juillet 1935.

Affranchissement 1F50 : tarif lettre 1^{er} échelon 50c pour la France + 1F de surtaxe aérienne.

Références bibliographiques :

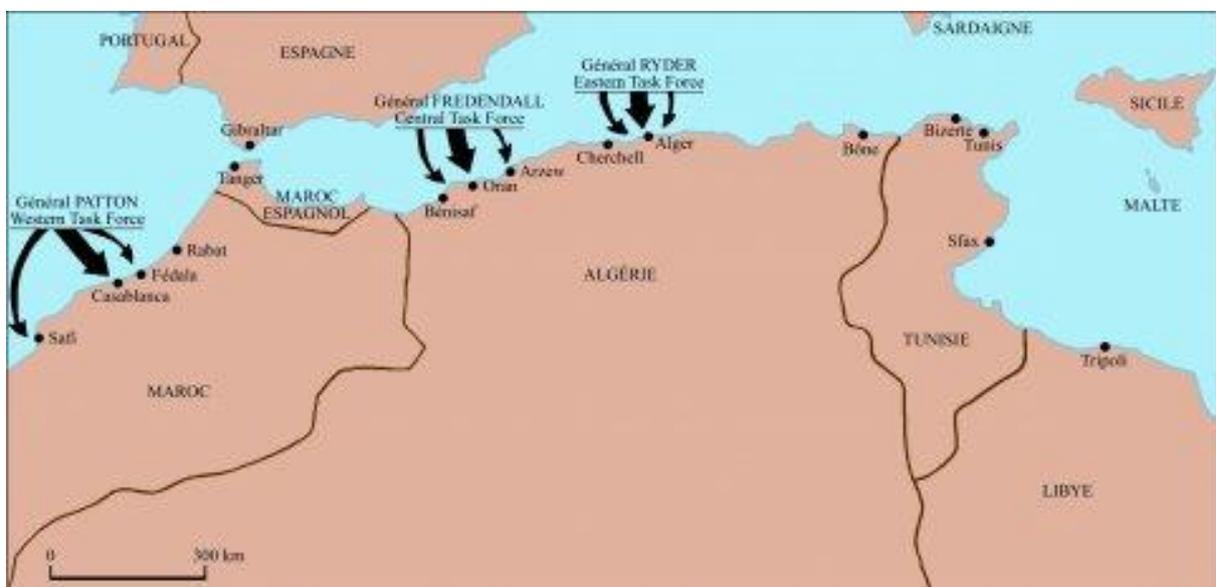
1. Extrait du B.O. N°1173 du 19 avril 1935.
2. Archives du Musée de la Poste à Paris.
3. Michel Melot : L'affaire de l'émission Lyautey. Timbres Magazine, novembre 2004, p : 100-103.
4. Catalogue Yvert & Tellier. Tome 2 – Timbres des Colonies Françaises.
5. Catalogue Cotter. 1972.
6. Catalogue Dallay : Timbres de l'ex-empire français d'Afrique. 2005-06.
7. Comte Exelmans & Comte O. de Pomyers : Maroc Postes Françaises. Ed. Yvert & Tellier, Amiens 1948.

LA POSTE MILITAIRE AMERICAINE EN ALGERIE SUITE AU DEBARQUEMENT ALLIE (1942 – 1946) : A.P.O. et V-MAIL

Par Khalid Benziane

Dans cet article, nous allons exposer brièvement les différentes phases du débarquement Allié en Afrique du Nord, suivi de l'organisation postale américaine en Algérie. Cette phase décisive de la deuxième guerre mondiale, va nous permettre de connaître le système postal américain en période de guerre, et en particulier de préciser les A.P.O. et les V-Mails.

Rappels historiques. Le 8 novembre 1942 commença l'Opération Torch. Les forces Alliés anglo-américains vont débarquer au Maroc (Fédalah, Casablanca, Safi et Port-Lyautey), et en Algérie (Oran, Alger, Béni-Saf et Arzew). Dès le début du débarquement Allié, des volontaires ont occupé par surprise des points stratégiques d'Alger, et arrêté une dizaine de généraux fidèles à Vichy (dont Darlan et Juin), pour faciliter la progression des troupes anglo-américaines. Les putschistes vont être arrêtés le lendemain, et les officiers français libérés, mais c'est trop tard les Alliés ont encerclé Alger ; il ne reste plus aux militaires français que de signer leur reddition. Aucun bombardement de la ville n'a été nécessaire et le port est intact. Ce fût différent à Oran où la résistance des pétainistes a continué pendant 3 jours faisant des centaines de victimes (comme ce fût le cas au Maroc). Après de multiples péripéties, l'Amiral Darlan ordonne, le 10 novembre aux troupes françaises de cesser la résistance et de se battre aux côtés des Alliés contre l'Axe. Le maréchal Pétain rompt ses relations diplomatiques avec les États-Unis. L'Ambassadeur de France aux USA et le personnel diplomatique de Washington ne pouvant rentrer en métropole, sont assignés à résidence. Le 10 novembre, les Anglais débarquent à Bône.



Débarquement Allié en Afrique du Nord

Le Maghrebophila

En représailles au débarquement en Afrique du Nord et au ralliement de l'amiral Darlan aux Alliés, en France la zone Sud, qui était "non-occupée", est envahie par la Wehrmacht et la Corse est envahie par les troupes italiennes.

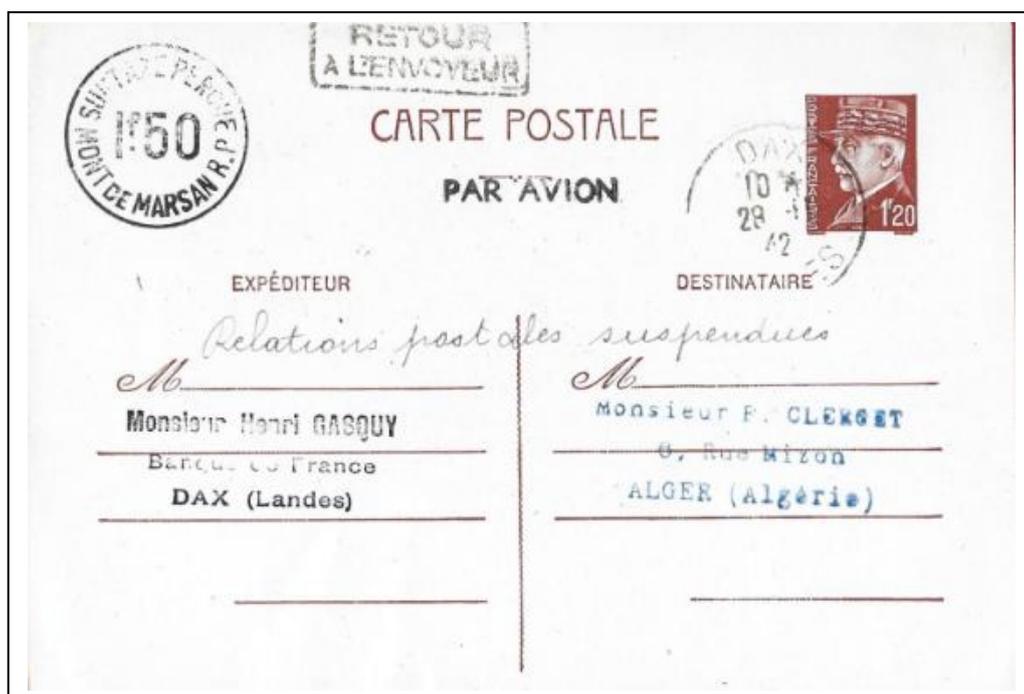
Les forces allemandes et italiennes envoient des troupes sur Bizerte et la Tunisie où le Résident Général, l'amiral Esteva, reste favorable au Maréchal Pétain et à la collaboration avec l'Axe. Suite à l'assassinat de l'Amiral Darlan le 24 décembre 1942, le général Giraud est nommé pour lui succéder comme "Haut-commissaire en Afrique Française" et "Commandant en Chef des Armées de Terre, de Mer et de l'Air".

Plusieurs navires français seront coulés dans le port d'Oran. On connaît des lettres portant la griffe rouge "COURRIER RECUPERE / DANS / UN NAVIRE COULE" sur 3 lignes ou en violet sur 2 lignes.

La progression des troupes Alliés vers la Tunisie, occupée par les Allemands et les Italiens, va se poursuivre jusqu'au 13 mai 1943. La défaite des Forces de l'Axe, va permettre d'ouvrir un deuxième front sur le théâtre des opérations en Europe, et le début de la campagne d'Italie.

Conséquences postales. L'occupation anglo-américaine de l'Algérie et la reddition de l'Armée française, va avoir pour conséquences la rupture des relations postales avec la France. Le courrier est retourné à son expéditeur et reçoit la griffe « RETOUR A L'ENVOYEUR / RELATIONS SUSPENDUES », ou « RETOUR A L'ENVOYEUR / RELATIONS POSTALES / MOMENTANÉMENT SUSPENDUES ». Il en est de même pour le courrier en provenance des Etats-Unis vers la France, qui reçoit la griffe "SERVICE SUSPENDED / RETURN TO SENDER". Seul le courrier adressé à la Croix-Rouge, via Genève, était admis après vérification par les Autorités de censure, ou par les formulaires spéciaux de la Croix-Rouge.

France → Algérie



Entier postal type Pétain envoyé de Dax pour Alger le 23 novembre 1942.
« Retour à l'expéditeur » et « relations postales suspendues » (manuscrite).

Le service postal américain : les A.P.O.

A.P.O. = Army Post-Office. L'organisation de la poste militaire pour les troupes américaines débarquées en Algérie se fit rapidement. La Poste mit en place un service aérien avec les Etats-Unis pour les soldats mobilisés. Les troupes françaises alliées vont bénéficier du service postal américain pour leur courrier à destination du Canada ou des Etats-Unis, mais devaient payer la surtaxe aérienne matérialisée sur les lettres par les fameux timbres U.S. rouges de la Poste Aérienne 6 cents, le courrier ordinaire voyageait en FM sans surtaxe.

Le courrier militaire américain était oblitéré par un timbre à date au modèle simple cercle de 33 mm portant la légende périphérique : U. S. ARMY POSTAL SERVICE A. P. O. et, le bloc dateur sur 3 lignes surmonté du Numéro d'A.P.O., parfois le numéro de l'A.P.O. ne figure pas sur le TAD, ou d'une oblitération mécanique avec un timbre à date de 20 mm + 7 lignes ondulées. L'encre utilisée est habituellement en noir. La marque de censure est de forme rectangulaire 37 x 27 mm, avec comme légende : PASSED BY ARMY EXAMINER US et numéro du censeur au centre dans un ovale ou circulaire de 26 mm. Encre souvent noire, parfois rouge ou violette.

Pour le courrier censuré en Algérie, l'expéditeur déposait le document à envoyer ouvert, et après vérification du censeur, il était fermé avant son envoi. Mais on connaît des lettres avec bande de fermeture sur le côté, la lettre ayant été déposée fermée au guichet postal, le contrôle du contenu était nécessaire.

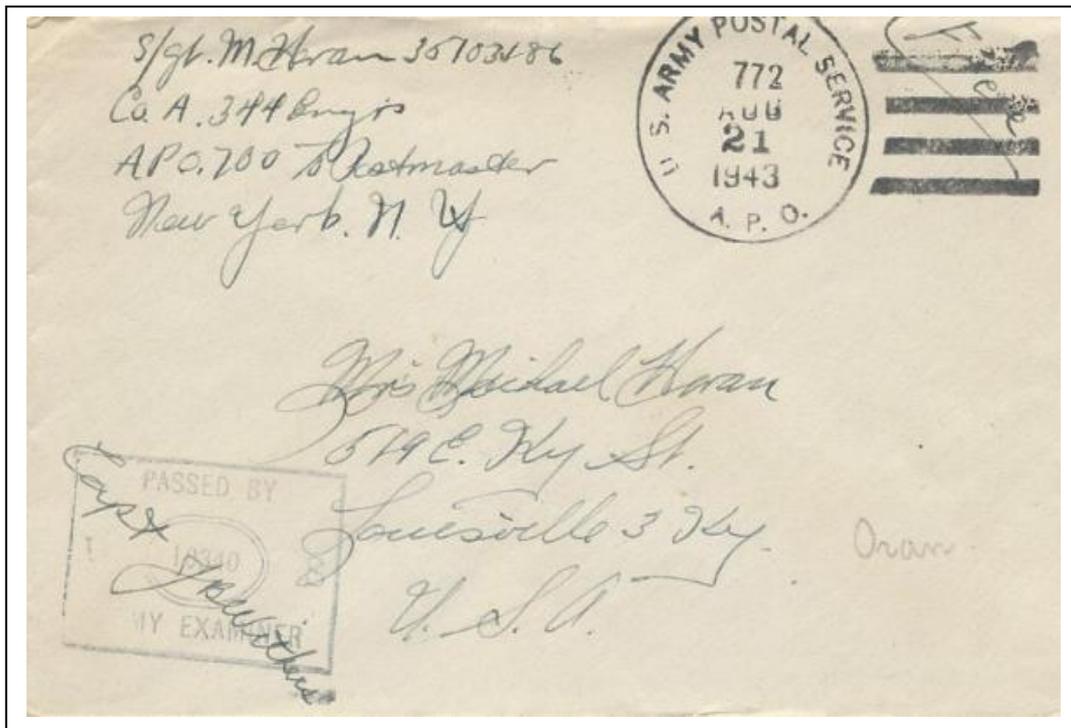
Les lettres des soldats américains, que nous avons vues, ayant voyagé par avion étaient soit affranchies avec le timbre à 6 cents rouge de la Poste aérienne, soit parfois des timbres d'usage courant US à 6 cents, soit l'utilisation des aérogrammes à figurine ronde jaune foncé à 6 cents (dont il existe 2 modèles), le courrier ordinaire n'était pas affranchi, mais toutes ces lettres étaient oblitérées par le timbre à date dont seuls changent la date et le Numéro d'A.P.O.

En résumé, le courrier des soldats américains pouvait voyager par voie de surface et ne nécessitait aucun affranchissement, en raison de la franchise accordée par les Autorités militaires, et portait la mention FREE. Pour le courrier par voie aérienne, plus rapide, devait obligatoirement être affranchi à 6 cents (tarif réduit) par tranche de 14g (6 cents = 3F). La marque de censure était apposée au départ. Comme ce sont les américains qui transportaient le courrier, l'affranchissement se faisait avec des timbres US. Le volume des lettres transportées augmentait sans cesse, la poste militaire américaine a demandé à ce que les timbres Avion rouges à 6 cents soient surchargés par une marque distinctive, celle-ci sera apposé à partir du 8 mai 1944 : Alger, puis Bône et Oran reçoivent la marque RF dont il existe 2 types à Alger. Ces timbres ne seront pas présentés car, en dehors du cadre de notre étude.

Le courrier en franchise aérienne partielle (affranchi à 6 cents) est courant. Le courrier par bateau ("free") est moins courant, compte tenu des délais d'acheminement. Les postes militaires américaines appliquent le "retard systématique" du courrier pour éviter que des informations sensibles trop récentes tombent dans les mains de l'ennemi en cas d'interception du courrier, d'où des délais d'acheminement de plusieurs semaines.

Les numéros des A.P.O. désignent la ville où le courrier a été posté. Ce numéro peut être attribué à plusieurs villes, seule la date permet de localiser le lieu de départ (cf. tableau). La première date connue est du 13 novembre 1942, et correspond à l'A.P.O. d'Alger.

Le Maghrebophila



Lettre avec A.P.O. 772 d'Arzew envoyée le 21 août 1943 pour les Etats-Unis, avec marque de censure.
Lettre envoyée par voie de surface FREE.



Lettre avec A.P.O. 302 de Tébessa envoyée le 27 avril 1943 pour les Etats-Unis, avec marque de censure.
Lettre envoyée par voie aérienne et affranchie avec un timbre à 6 cents.

Le Maghrebophila

Liste des Numéros d'A.P.O. utilisés en Algérie

NUMEROS	VILLES	DATE	NUMEROS	VILLES	DATE
1	Oran	19 Novembre 1942			
3	Constantine	Mai 1943	369	Assi-Bou-Nif	10 Janvier 1944
9	Tébessa	Avril 1943	369	Oran	20 Janvier 1944
9	Chanzy	Juin 1943	370	Constantine	10 Juillet 1943
9	Magenta	Juin 1943	371	Bouisseville	23 Juillet 1943
9	Oran	Juin 1943	371	Oran	15 Mai 1944
9	Alger	Novembre 1943	372	Canastel	8 Juin 1943
21	Alger	1 ^{er} Mai 1944	373	Mostaganem	Août 1943
22	Alger	1 ^{er} Mai 1944	375	Constantine	20 Décembre 1943
34	Tébessa	Avril 1943	375	Philippeville	13 Décembre 1943
34	Oran	Juillet 1943	390	Alger	1 ^{er} Février 1944
36	Oran	12 Avril 1943	394	Alger	23 Novembre 1943
36	Sidi Bel-Abbès	Mai 1943	395	Oran	1944
36	Oran	Août 1943	397	Alger	37 Septembre 1943
45	Oran	1 ^{er} Juillet 1943	398	Oran	8 Octobre 1943
49	Oran	17 Juin 1944	399	Oran	8 Octobre 1943
85	Oran	25 Janvier 1944	399	Maison Blanche	1944
88	Oran	18 Janvier 1944	419	Assi-Bou-Nif	1 ^{er} Décembre 1943
91	Oran	3 Mai 1944	419	Oran	20 Janvier 1944
251	Tébessa	27 Décembre 1942	420	Oran	30 Décembre 1943
251	Oran	Août 1943	420	Assi-Bou-Nif	10 Janvier 1944
252	Perrégaux	10 Mai 1943	420	Oran	20 Janvier 1944
252	Port-aux-Poules	Juin 1943	421	Assi-Bou-Nif	10 Décembre 1943
252	Constantine	Août 1943	421	Oran	20 Janvier 1944
252	Oran	1 ^{er} Octobre 1943	435	Oran	13 Mars 1944
252	Alger	11 Octobre 1943	464	Mostaganem	Août 1943
302	Tébessa	15 Novembre 1942	497	Maison Blanche	1944
302	Oran	Juin 1943	497	Alger	Août 1946
304	Oran	15 Mai 1944	509	Telergma	1 ^{er} Janvier 1943
306	Oran	Mars 1943	512	Alger	25 Novembre 1942
306	Oran	Août 1943	520	Biskra	27 Novembre 1942
361	Aïn-el-Turk	29 Juin 1943	520	Châteaudun-du-Rhumel	Mars 1943
361	Oran	Juillet 1943	520	Constantine	Juin 1943
362	Bou-Hanifa	25 Juin 1943	525	Oran	1943
362	Oran	Juillet 1943	528	Alger	23 Novembre 1942
363	Constantine	2 Juillet 1943	529	Constantine	25 Janvier 1943
364	Tlemcen	4 Juillet 1943	530	Tébessa	12 Janvier 1943
364	Oran	18 Juillet 1943	530	Youks-les-Bains	Mars 1943
365	Constantine	Juillet 1943	531	Oran -Tafaroui	9 Janvier 1943
365	Saint-Arnaud	2 Juillet 1943	532	Bône	Mars 1943
366	Mostaganem	7 Juillet 1943	532	Constantine	Juillet 1943
366	Oran	20 Janvier 1944	532	Alger	15 Mars 1944
367	Oran	10 Décembre 1943	533	Alger	Mars 1943
368	El-Guerrah	10 Juillet 1943	534	Oran	8 Janvier 1943
368	Constantine	18 Juillet 1943	534	Alger	23 Avril 1943
369	Oran	10 Septembre 1943	536	Tébessa	12 Février 1943

Le Maghrebophila

536	Constantine	Juin 1943	767	Saint-Arnaud	21 Avril 1943
536	Alger	15 Mars 1944	767	Constantine	Juillet 1943
538	Telergma	22 Avril 1943	767	Alger	Août 1943
539	Philippeville	7 Mai 1943	768	Blida	5 Mars 1943
539	Constantine	Janvier 1944	769	Oran	28 Mars 1943
542	Oran	Juin 1943	770	Aïn-M'Lila	22 Février 1943
543	Mostaganem	Août 1943	770	Berteaux	Avril 1943
566	Oran La Sénia Aéroport	28 Septembre 1943	770	Aïn-M'Lila	Mai 1943
600	Oran	9 Décembre 1942	771	Oran La Sénia	8 Mars 1943
650	Alger	13 Novembre 1942	772	Arzew	23 Mars 1943
667	Oran	1 ^{er} Mai 1944	772	Oran	Juillet 1943
698	Alger	7 Janvier 1943	773	Constantine	21 Avril 1943
700	Oran	1 ^{er} Janvier 1943	774	Oran	26 Juin 1943
750	Oran	9 Décembre 1942	775	Oran	15 Avril 1944
758	Mostaganem	Mars 1943	775	Oran	Mars 1945
758	Oran	Mai 1943	776	Oran	Août 1943
758	Oran	1 ^{er} Juin 1944	777	Alger	1 ^{er} Juin 1943
761	Canastel	1 ^{er} Janvier 1943	778	Mostaganem	1 ^{er} Juillet 1943
762	Constantine	Août 1943	778	Alger	20 Janvier 1944
762	Telergma	3 Octobre 1943	782	Oran	10 Septembre 1943
763	Souk-Ahras	16 Février 1943	789	Oran La Sénia	Mars 1945
763	Constantine	23 Avril 1943	878	Oran	Mars 1943
764	Oran	1 ^{er} Juin 1944			

Les dates données sont celles du début d'utilisation des numéros d'A.P.O. correspondants.

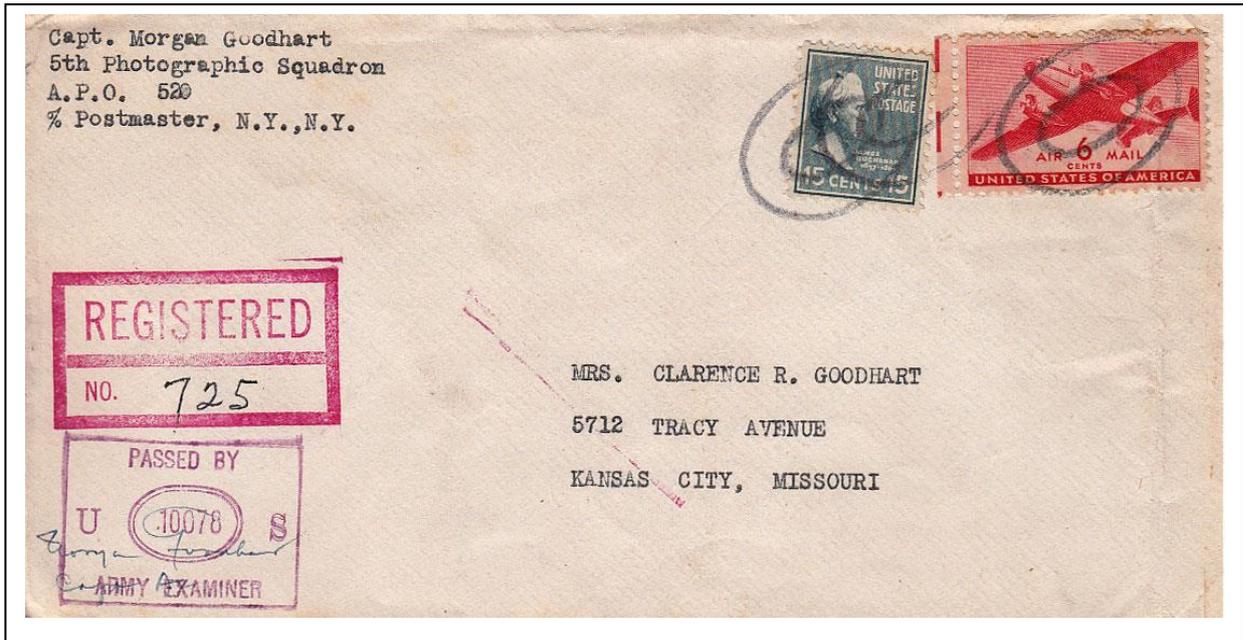


Entier postal avec A.P.O. 600 d'Oran envoyé le 4 juillet 1943 pour les Etats-Unis, avec marque de censure.

Entier postal de la Poste aérienne à 6 cents.

Le Maghrebophila

Il convient de savoir qu'il existe des lettres avec oblitération A.P.O. envoyées en recommandée, ou exprès, ou refusées par les Autorités de censure, ou affranchies avec des timbres d'Algérie, qui sont nettement plus rares et sont donc à rechercher. Le dernier A.P.O. d'Algérie date d'août 1946 et basé à Alger.

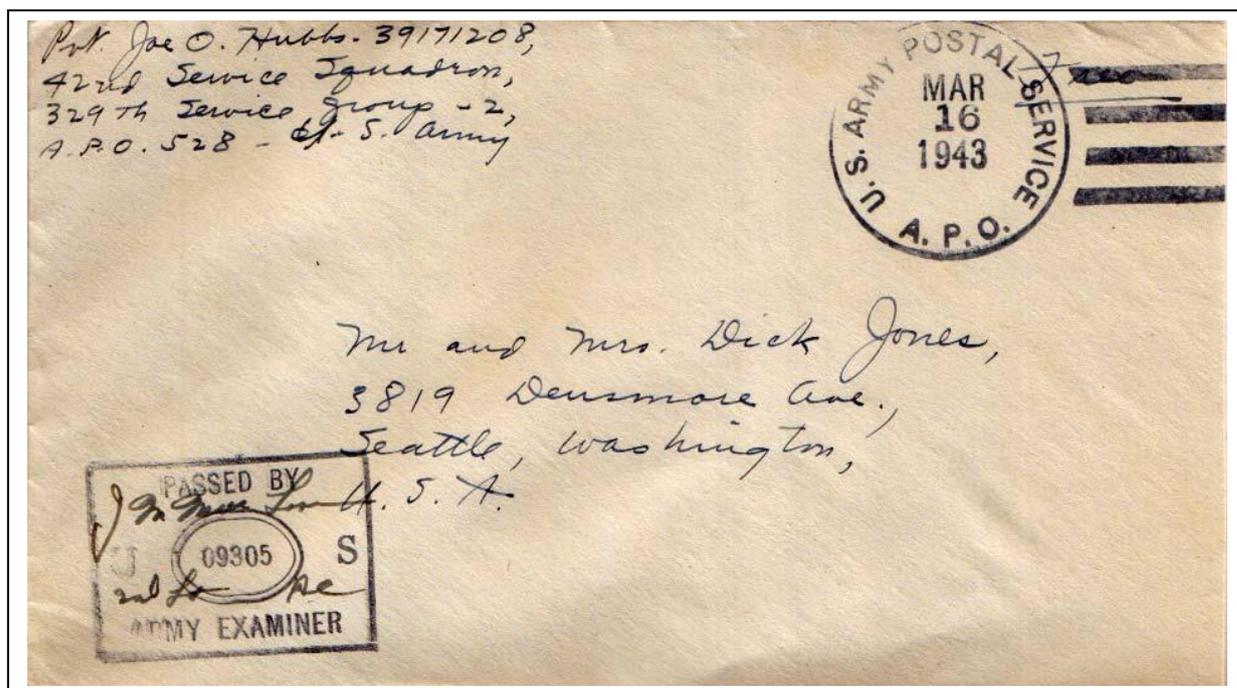


*Lettre recommandée envoyée A.P.O. 528 (Alger) le 8 février 1943 pour Kansas-City.
Marque de censure. Affranchissement 6 cents : surtaxe aérienne
+ 15cents de taxe de recommandation.*

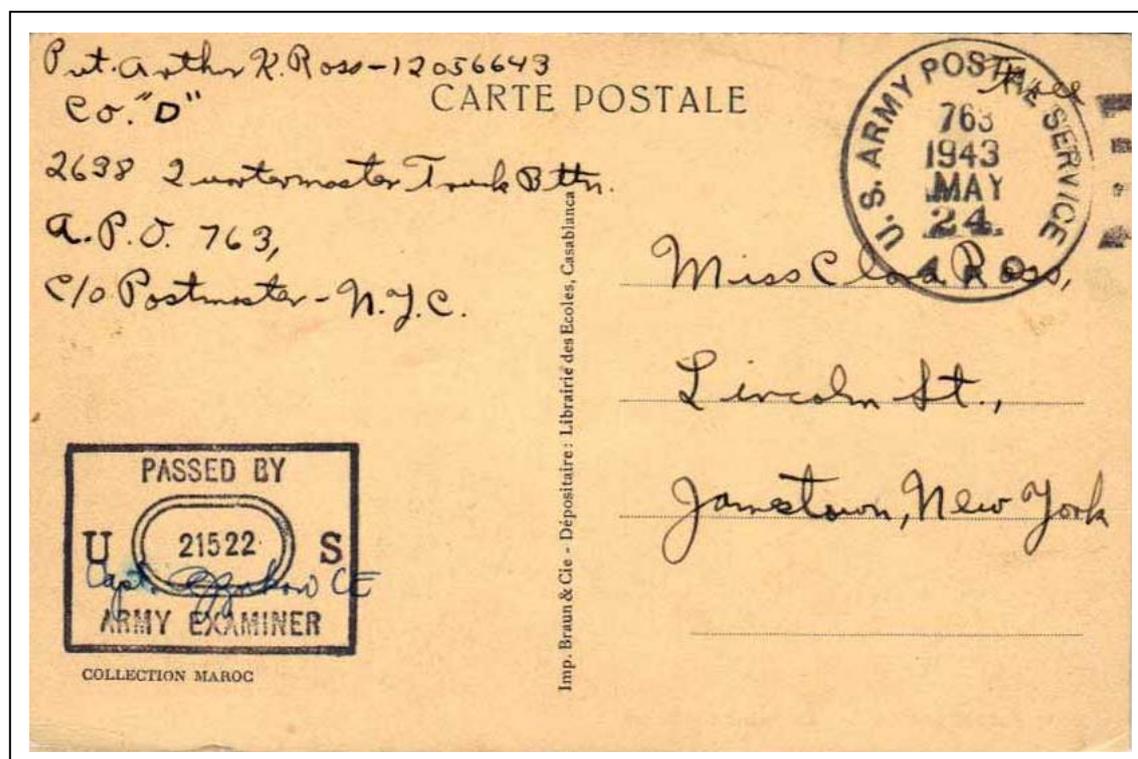


Verso de la lettre : TAD de transit New-York et Miami.

Le Maghrebophila



Lettre envoyée par voie de surface (FREE) de l'A.P.O 528 (Alger) le 16 mars 1943 pour Seattle.
Marque de censure.



Carte-postale envoyée par voie de surface (FREE) de l'A.P.O. 763 (Constantine) le 24 mai 1943 pour Jamestown.
Marque de censure.

Le Maghrebophila

Timbres E.F.M. d'Algérie : Timbres-Télégraphes N° Yvert & Tellier 1 et 2. Ce sont des timbres de 1936-37 surchargés pour l'envoi de messages codés à l'étranger par les soldats alliés qui bénéficient d'un tarif spécial à 30 F mais dont il n'existe aucun timbre de cette faciale en Algérie. Ces timbres sont oblitérés par la poste américaine ou la poste française. (E.F.M. = *Expeditionary Force Message*). Ils sont rares sur documents entiers.

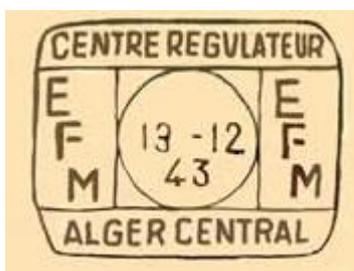


Certains timbres ont été oblitérés APPROVED, cachet oblique entre deux lignes horizontales, ne dépassant pas les bords du timbre, ce qui semble indiquer qu'ils étaient préoblitérés avant l'affranchissement. Mais ils existent également avec un débord sur document, donc oblitérés après affranchissement. Les deux variantes existent.



Oblitération APPROVED

D'après François Chauvin le système d'envoi des télégrammes codés vers les États-Unis a fait l'objet d'un accord avec les autorités françaises en Algérie le 10 mai 1943. Ces télégrammes pouvaient également être annulés par des cachets français, par exemple du Centre Régulateur d'Alger.



Le Maghrebophila

E.F.M. TELEGRAM TO U.S.A.					TRANSMITTED
VIA NORTH AFRICAN POST OFFICES - Associated MACKAY RADIO & RCA EASTERN TELEGRAPH Co. (France). Associated CABLE & WIRELESS					AT
NUMBER	WORDS	DATE	TIME	TYPE TRANSMISSION (Radio or Eastern)	BY
44	26	10/2/45			
DO NOT WRITE ABOVE THIS LINE					
<p style="font-size: x-small;">SENDER'S A.P.O. CABLE ADDRESS <u>AMICKO</u> TO : E.F.M. : <u>MISS PATSY RUTH FAULKNER</u> (PRINT IN BLOCK LETTERS) <u>413 N. RIVER ST.</u> <u>SEGUIN TEXAS</u></p>					
<p style="font-size: x-small;">TEXT : <u>59, 120, 45</u> INDICATE HERE THE NUMBERS OF ANY THREE CODES OF THE PHRASES ON REVERSE SIDE</p>					
<p style="font-size: x-small;">CENSOR'S STAMP PASSED BY</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p style="font-size: x-small;">U 11894 S</p> <p style="font-size: x-small;">ARMY EXAMINER</p> </div>		<p style="font-size: x-small;">NAME of SENDER (PRINT IN BLOCK LETTERS)</p> <p style="font-size: x-small;"><u>FERRELL E. FAULKNER</u></p> <p style="font-size: x-small;">NOTE. SIGNATURE LIMITED TO 3 WORDS OR 1 INITIAL AND 2 WORDS OR 2 INITIALS AND 1 WORD - BUT IN ANY CASE LAST NAME OF SENDER MUST BE SHOWN.</p>		<p style="font-size: x-small;">METHOD OF PAYMENT</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p style="font-size: x-small;">E.F.M. / 30 FRs</p> <p style="font-size: x-small;">CENTRE REGULATEUR / EFM / ALGER CENTRAL</p> </div>	
Printed in Algiers — E. IMBERT					

Télégramme EFM envoyé le 10 février 1945 avec les textes codés 59, 120 et 45 pris dans la liste du verso. La taxe de 30F est payée par l'apposition du timbre "E.F.M. / 30 Frs" annulé à la plume et par le cachet "CENTRE REGULATEUR / EFM / ALGER CENTRAL". Censure militaire.

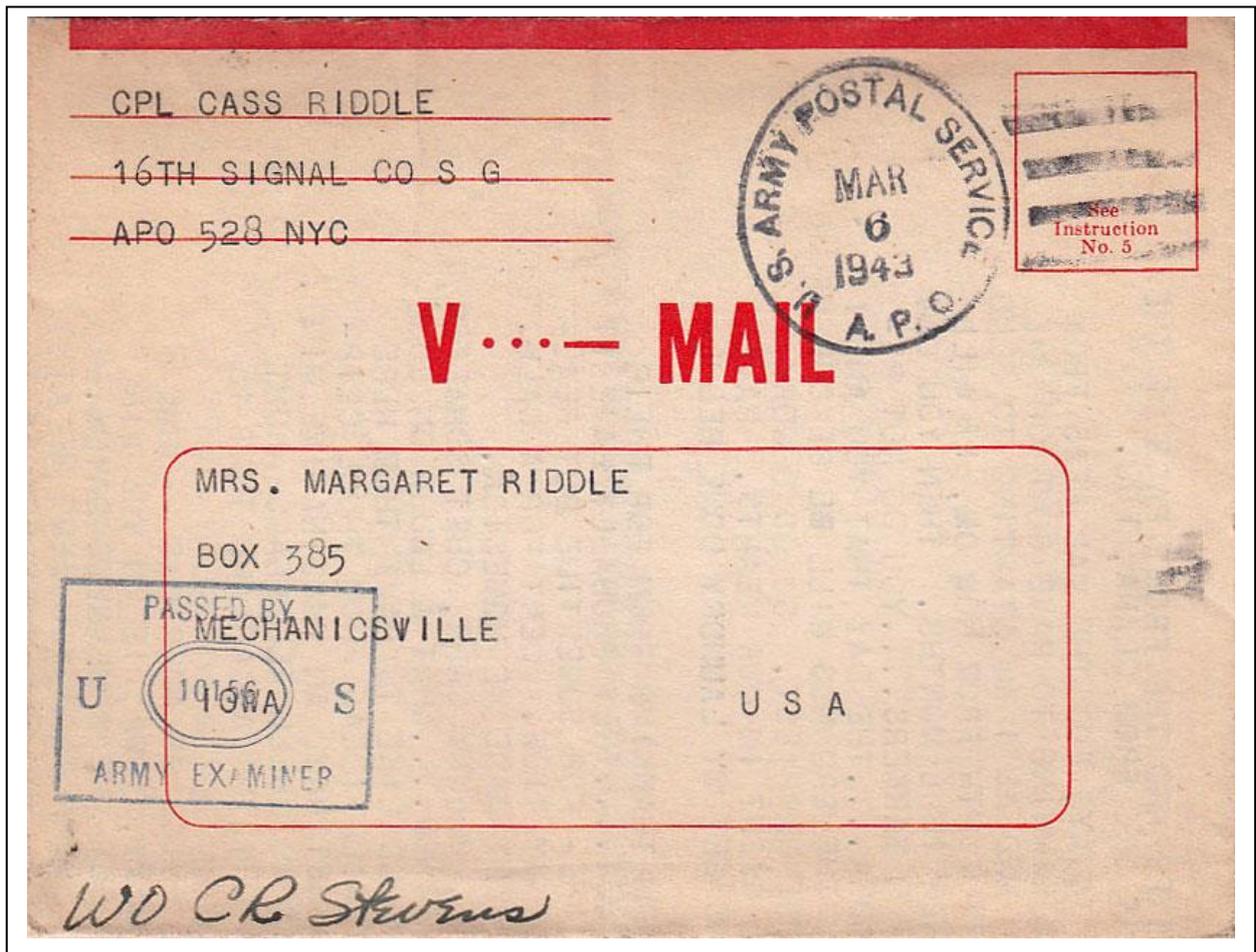
Code 59: Loving, birthday greetings / code 120 : I wish we were together on this special occasion, will my best wishes for a specially reunion / Code 45 : well.

V-Mail: Comme les britanniques en 1941 (Air-graph), les Américains utilisèrent un moyen de transport de courrier militaire à l'aide d'un formulaire étudié pour être plié en forme d'enveloppe et à le reproduire sur microfilm avec le matériel mis au point par la firme Kodak dans les années 30. Les microfilms étaient envoyés par voie aérienne, l'objectif étant de réduire au maximum le poids et le volume du courrier. Les V-mails (V pour *Victory*) étaient classés en fonction des unités militaires, puis par destination. Ils étaient microfilmés un par un sur un film de 16mm, puis développés et mis dans un tube de transport. Une copie des V-mails était conservée sur le site de fabrication, ce qui permettait d'envoyer une copie en cas de perte. A destination, les microfilms étaient tirés sur du papier en rouleaux. Le massicotage était automatisé, ainsi que la mise sous enveloppe. Les militaires pouvaient donc utiliser ce type de courrier pour adresser des messages à leur famille, mais les civils pouvaient également utiliser ce moyen de messagerie en achetant des V-mails dont le prix était modique. La partie blanche était réservée à la correspondance, et un cadre devait obligatoirement être rempli mentionnant les coordonnées de l'expéditeur.

Le Maghrebophila

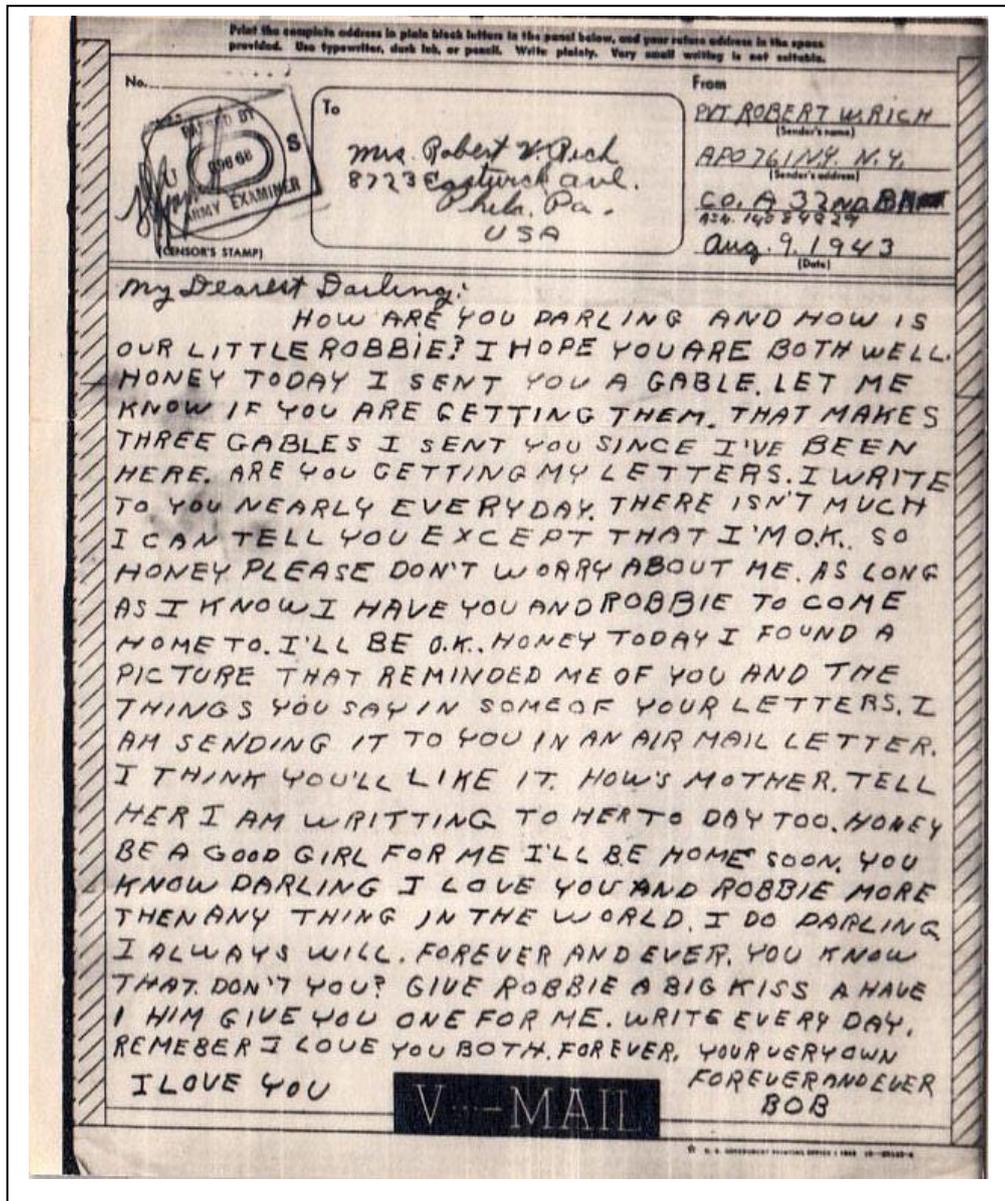
Au verso étaient inscrits les modalités d'emploi du V-mail, ainsi qu'un cadre où figuraient l'adresse du destinataire, son unité et l'adresse de la boîte postale de son régiment. Le formulaire était alors plié et refermé par un rabat gommé et le V-mail déposé dans une boîte à lettres ou un bureau de poste. En 1942, 35 000 V-mails étaient envoyés, ce chiffre passe à 2 millions l'année suivante. Il y eut des V-mails illustrés ou portaient un support publicitaire (ils sont assez rares et sont très recherchés).

Les dimensions du V-mail étaient de 9 pouces $\frac{1}{8}$ x 7 pouces (23.2 x 17.8 cm). Quant au tirage sur papier, les dimensions étaient plus réduites : 5 pouces $\frac{3}{6}$ x 4 pouces $\frac{1}{4}$ (13.2 x 10.7 cm), ce qui nécessitait une loupe pour le facteur pour lire l'adresse du destinataire. Ce mode de courrier cessa définitivement le 1er novembre 1945.

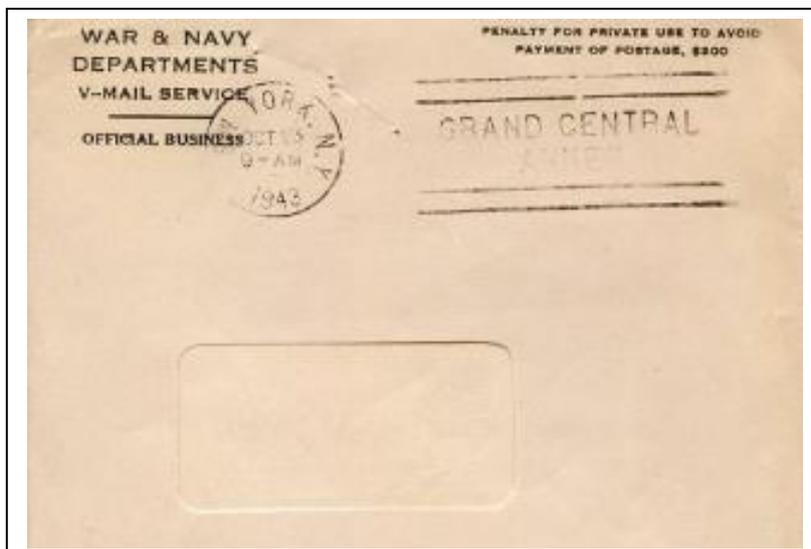


V-Mail envoyé de l'A.P.O. 528 (Alger) pour Mechanicsville (Iowa) le 6 mars 1943. Marque de censure.

Le Maghrebophila

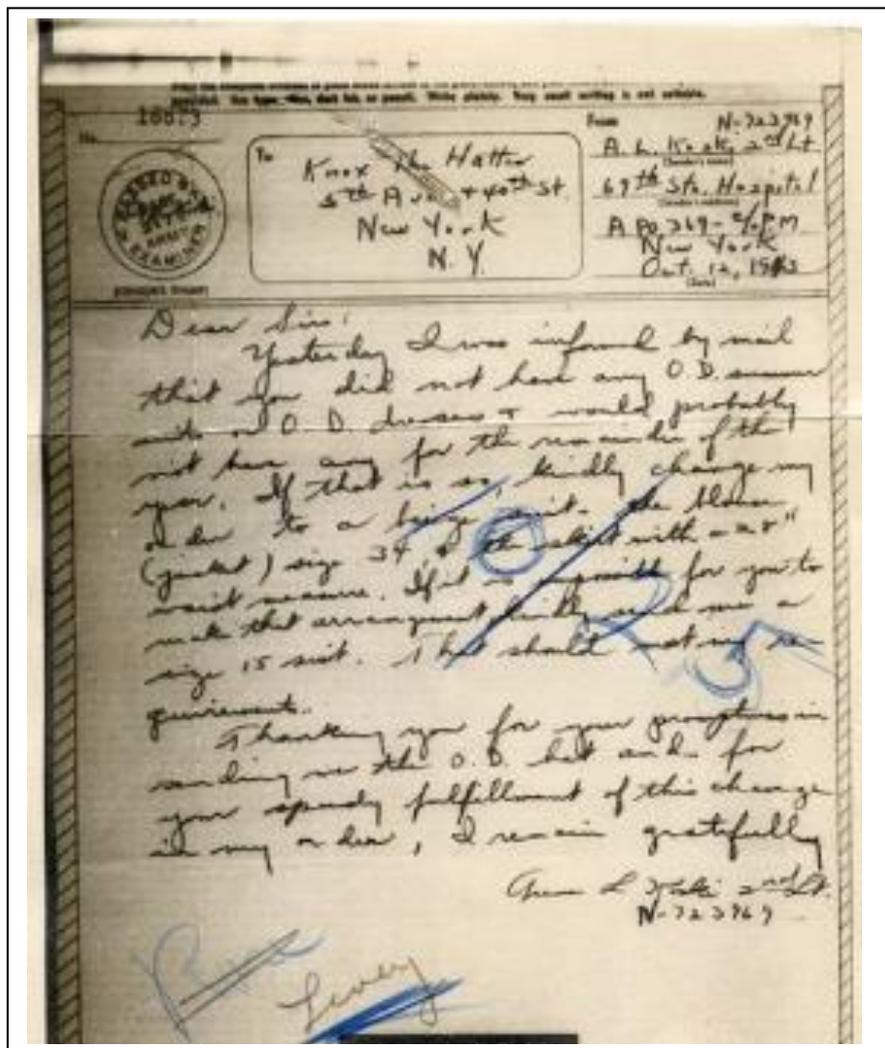


Message V-Mail envoyé de l'A.P.O. 761 (Canastota) le 9 août 1943 pour Philadelphie.
Marque de censure.



Enveloppe d'envoi V-Mail du 12 octobre 1943 de l'A.P.O. 369 (Oran) pour New York. Distribué le 23 octobre. En-tête du Département V-Mail, service de la Marine & de la Guerre.

Le Maghrebophila



Contenu de l'enveloppe précédente. A noter comme toujours la marque de censure en haut à gauche PASSED BY CENSOR. Envoi du lieutenant A. Koaki du 69th Station Hospital.

Références bibliographiques :

1. Site web : <https://www.histoire-et-philatelie.fr> « Histoire Postale de l'Algérie – Novembre 1942 – Mai 1943 ».
2. Site web : NumericalListingOfApos.pdf
3. Khalid Benziane : La Poste Militaire au Maroc (1907-1963), 1ère édition, 2010.
4. François Chauvin : Contrôle postal en Afrique du Nord (1942-44). Timbres Magazine, N°76, juin 2003, p : 76-82.
5. Michel Junot: Opération Torch. Ed De Fallois, 2001.

Les tarifs de la carte de visite dans le protectorat du Maroc (1878-1956)

Par Henri TAPAREL

Le protectorat français au Maroc (حمایة فرنسا في المغرب, Ḥimāyat Faransā fi-l-Mağrib) correspond au régime de tutelle politique exercée par la France dans l'empire chérifien.

Il est mis en œuvre par le traité franco-marocain signé à Fez, le 30 mars 1912, entre le gouvernement français et Moulay Abd El Hafid, sultan du Maroc.

La fin de ce protectorat fut actée sous la IV^{ème} République le 2 mars 1956.

La poste française au Maroc.

C'est à Tanger qu'est ouvert le premier bureau français au Maroc.

Il permettait à la France, d'une part d'assurer sa présence politique dans le Royaume Chérifien face à ses concurrents allemands, espagnols et britanniques, et d'autre part de faciliter les relations commerciales de ses ressortissants avec la métropole.

Est ainsi ouverte en 1852 une agence postale rattachée à la recette principale d'Oran (Algérie) dans les locaux du consulat de Tanger.

En novembre 1862, l'agence devient bureau de distribution puis sera élevée au rang de recette le 1^{er} mai 1887 avec emménagement dans de nouveaux locaux place du Marché. Le 1^{er} janvier 1863 le losange Gros Chiffres 5106 lui est attribué mais il est encore non vu à ce jour.

Ce bureau utilisa les timbres-poste aux types Blanc, Mouchon et Merson du Maroc français surchargés **TANGER** d'avril 1918 au 1^{er} août 1924.

A partir de 1891, les bureaux de poste français affranchissent leur courrier avec des timbres-poste français surchargés de leur valeur en centimos et peseta hassani, monnaie locale la plus utilisée.

En 1914, apparaît la surcharge **PROTECTORAT FRANÇAIS**. La belle série touristique gravée de 1917 marque l'émission de timbres-poste spécifiques au protectorat légendés en français et en arabe.

La carte de visite.

"Petit rectangle de bristol sur lequel sont imprimés ou gravés le nom d'une personne ou la raison sociale d'une entreprise, l'adresse, etc.

La première mention de la carte de visite dans les tarifs postaux français date du 31 décembre 1852 où elle est assimilée aux avis imprimés de mariage, de naissance ou décès sous enveloppe ouverte...".

(Dictionnaire philatélique et postal, Académie de Philatélie et A.E.E.P.P.,1999)

C'est par la Décision du Ministère des Postes en date du 31 décembre 1852 qu'est acté le tarif postal de la carte de visite.

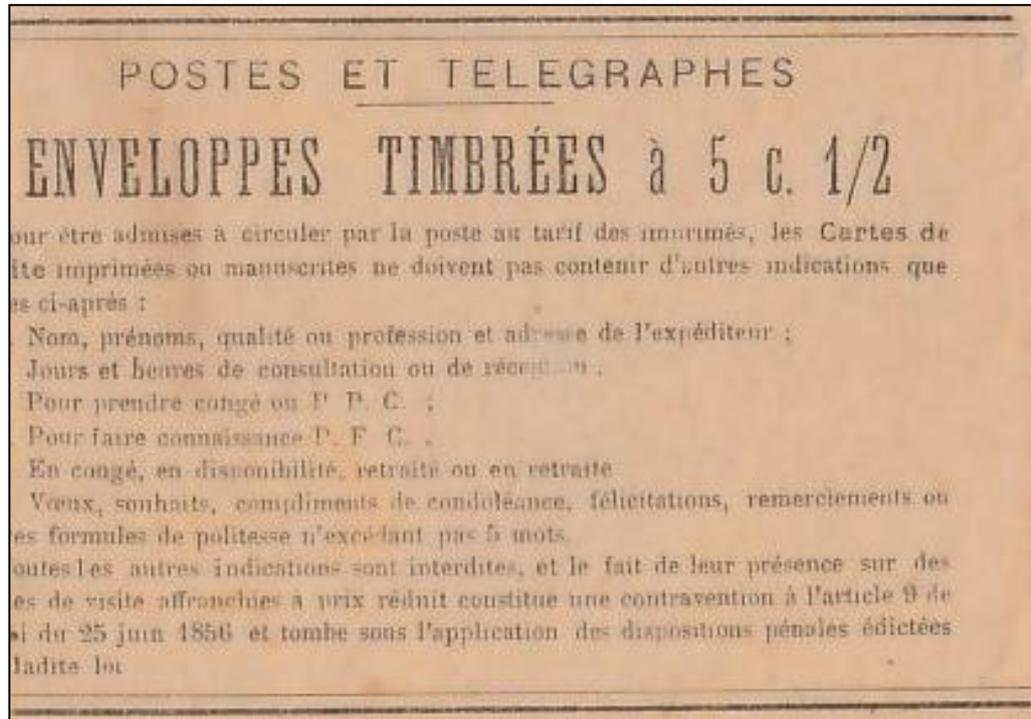
Article premier : "les cartes de visite sont assimilées, pour leur envoi et leur distribution par la poste, aux avis imprimés de naissance, mariage ou décès, mentionnés en l'article 9 de la loi du 15 mars 1827, tant pour les conditions de leur admission et de leur circulation dans le service que pour la taxe à percevoir".

Article 2 : "les cartes de visite seront présentées dans les bureaux de poste sous enveloppe non fermées. Ces enveloppes seront closes après que le contenu aura été vérifié par les agents des Postes, par les soins de ces mêmes agents".

Le Maghrebophila

La décision du 31 décembre 1852 restera lettre morte jusqu'au décret du 15 décembre 1853 qui la met en application et qui précise dans la circulaire n° 5 le tarif de l'affranchissement et les conditions de fermeture des enveloppes contenant des cartes de visite, conditions précisées aux directeurs des bureaux par la circulaire n° 6 de février 1856.

Face au succès rencontré par ce type de correspondance, et pour mieux en contrôler le contenu, le Ministère des Postes et Télégraphes décide de mettre à la disposition de public à partir du 1^{er} octobre 1882 des enveloppes timbrées à 5 centimes au type Sage de format 116 x 76 mm avec la patte non gommée, puis à partir de 1895 au format réduit de 107 x 70 mm.



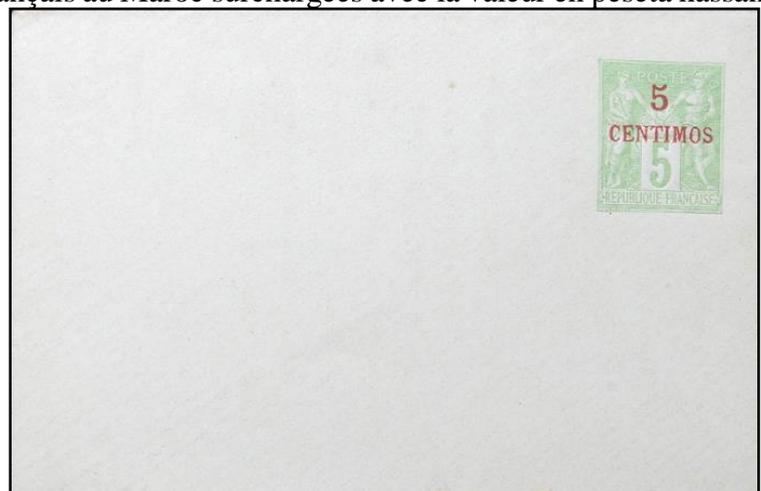
Ces enveloppes timbrées seront vendues 5½ centimes pièce, uniquement par paire.

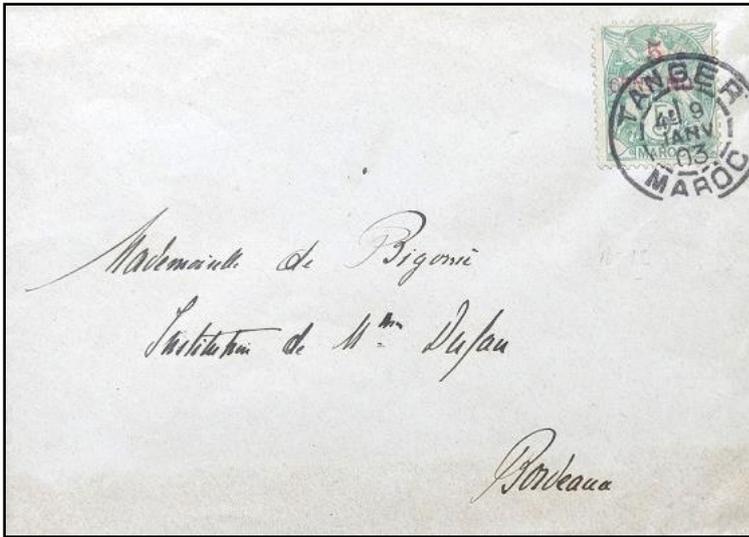
Elles sont présentées en lot d'enveloppes sous bande rappelant les conditions d'envoi de la carte de visite sous enveloppe ouverte pour bénéficier du tarif modéré des Objets à Prix Réduit.

En 1898, le format 116 x 76 mm n'est plus imprimé, de même que le format 107 x 70 mm à partir du 1^{er} janvier 1917.

Ces enveloppes timbrées à 5 centimes imprimées également au type Blanc de mars 1901 à décembre 1906 ont été utilisées dans le Protectorat français au Maroc surchargées avec la valeur en peseta hassani.

Enveloppe timbrée au type Sage à 5 centimes surchargée 5 centimos (1896).





9 janvier 1903 : de Tanger pour
Bordeaux (France) affranchie avec le 5
centimes Blanc surchargé 5 centimos en
1903.

Tarif du 1^{er} mai 1878 de la carte de visite
circulant sous enveloppe ouverte.

Les conditions d'envoi de la carte de visite.

A partir du 15 décembre 1853, pour être assimilée aux imprimés et ainsi bénéficier du tarif modéré de 5 centimes, la carte de visite imprimée ne doit comporter aucune mention manuscrite, et l'envoi doit se faire sous enveloppe ouverte.

A partir d'avril 1886, la mention manuscrite P.P.C ("*pour prendre congé*") est tolérée en ajout sur la carte imprimée.

Le 19 février 1895, cette tolérance est étendue jusqu'à 5 mots précisés par l'Administration des Postes : "*souhais, compliments, condoléances, félicitations, remerciements ou autres formules de politesse*".

En décembre 1909 la nature quelconque des 5 mots est tolérée.

Cette nouvelle possibilité et le tarif modéré accordé par la poste vont alors faire de ce moyen de communication le plus prisé pour l'envoi des vœux de Noël et du nouvel an, notamment avec l'apparition des cartes de vœux illustrées.

Ainsi, le 30 octobre 1935, les cartes de vœux illustrées dites "mignonnettes" vont également bénéficier du tarif modéré en étant assimilées aux cartes de visite circulant sous enveloppe ouverte.

Les tarifs de la carte de visite.

L'entrée de la France dans l'Union Générale des Postes en 1875 rend nécessaire la révision des tarifs qui concernent les échanges entre la métropole et les territoires sous dépendance française.

Le décret du 16 novembre 1875 applicable au 1^{er} janvier 1876 fixe les taxes à percevoir sur les correspondances de la métropole à destination des colonies, des colonies pour la métropole, de colonies à colonies et des colonies vers les pays étrangers membres de l'Union Générale des Postes puis de l'Union Postale Universelle.

Les imprimés de toute nature, dont la carte de visite, échangés entre la France et ses colonies, ou entre les colonies, ne formeront plus à partir du 1^{er} janvier 1876 qu'une seule classe de correspondances et seront admis au tarif réduit appliqué dans le régime intérieur français.

A partir du 1^{er} avril 1910, la France et ses colonies ne forment plus qu'un seul territoire postal : les imprimés dont la carte de visite entre la métropole et les territoires sous la souveraineté ou le protectorat français bénéficient dans leurs relations postales des taxes et des conditions du service intérieur métropolitain.

De ce fait, jusqu'à l'indépendance en 1956, les tarifs de la carte de visite dans le Protectorat français au Maroc seront alignés sur les tarifs français, avec quelques jours de décalage au niveau de l'application effective des dates de mise en œuvre par les bureaux.

Le Maghrebophila

La carte de visite peut donc circuler au Maroc sous enveloppe ouverte au tarif modéré des imprimés, puis des Objets à Prix Réduits (O.P.R.) puis Autres Objets (A.O.), sous enveloppe ouverte au tarif de 5 mots au plus ou sous enveloppe fermée au tarif de la lettre simple du 1^{er} échelon.

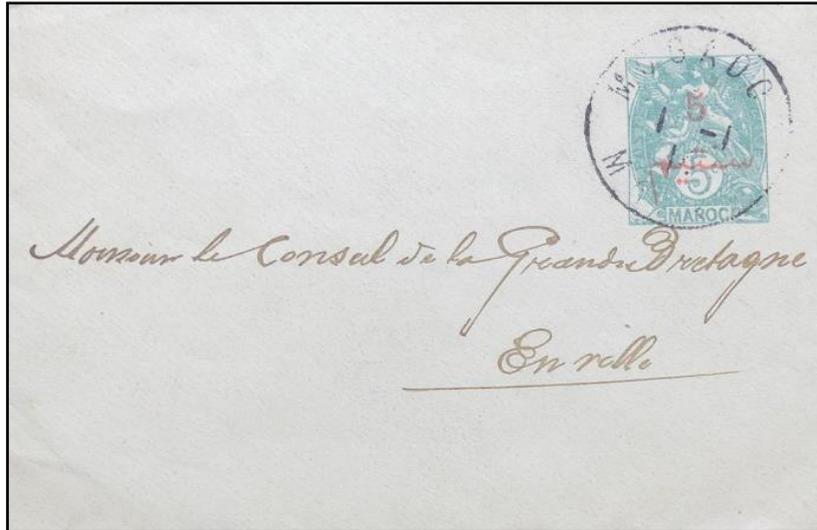


*Enveloppes timbrées à 5 centimes au type Blanc surchargées en 1912 en monnaie hassani, puis en 1916 avec en plus la surcharge **PROTECTORAT FRANÇAIS***

Tarifs de la carte de visite de 1878 à 1956.

<i>Période</i>	<i>Imprimé /A.O. sous enveloppe ouverte</i>	<i>5 mots au plus sous enveloppe ouverte</i>	<i>Sous enveloppe fermée (lettre)</i>
01.05.1878	0.05	0.05	0.15
16.04.1906	0.05	0.05	0.10
01.01.1917	0.05	0.10	0.15
01.04.1920	0.05	0.10	0.15
01.04.1924	0.05	0.15	0.25
25.07.1925	0.10	0.15	0.30
10.05.1926	0.15	0.40	0.40
15.08.1926	0.15	0.25	0.50
16.01.1927	0.15	0.25	0.40
05.08.1933	0.15	0.25	0.50
16.07.1937	0.20	0.30	0.65
25.11.1938	0.30	0.40	0.90
01.12.1939	0.30	0.40	1.00
16.01.1942	0.50	0.60	1.50
16.03.1945	0.80	1.00	2.00
01.02.1946	1.00	1.50	3.00
06.02.1947	1.40	2.80	4.50
01.04.1947	1.30	2.50	4.50
01.08.1947	2.00	3.00	6.00
01.11.1948	3.00	5.00	10.00
16.02.1949	5.00	8.00	15.00

Quelques exemples.



1^{er} janvier 191x. : enveloppe timbrée à 5 centimes Blanc surchargé en 1912 de Mogador pour Mogador.
Tarif intérieur du 16 avril 1906 de la carte de visite sous enveloppe ouverte.



19 novembre 1897 : enveloppe timbrée au type Sage surchargée 5 centimos de Safi pour Apolda (Empire Allemand) circulant sous enveloppe ouverte au tarif modéré des imprimés.

Du 1^{er} janvier 1876 au 31 mars 1921 la carte de visite imprimée sous enveloppe ouverte, à destination d'un pays adhérent à l'Union Générale des Postes puis à l'Union Postale Universelle, est assimilée à l'imprimé jusqu'à 50 grammes et bénéficie du tarif modéré en vigueur dans le régime intérieur français et dans les mêmes conditions d'application, soit 5 centimes.

Le Maghrebophila

31 décembre 1912 :
de Casablanca pour Tunis affranchie
avec le 5 centimes Blanc surchargé en
1911.
Tarif inter-colonial du 16 avril 1906 de
la carte de visite sous enveloppe



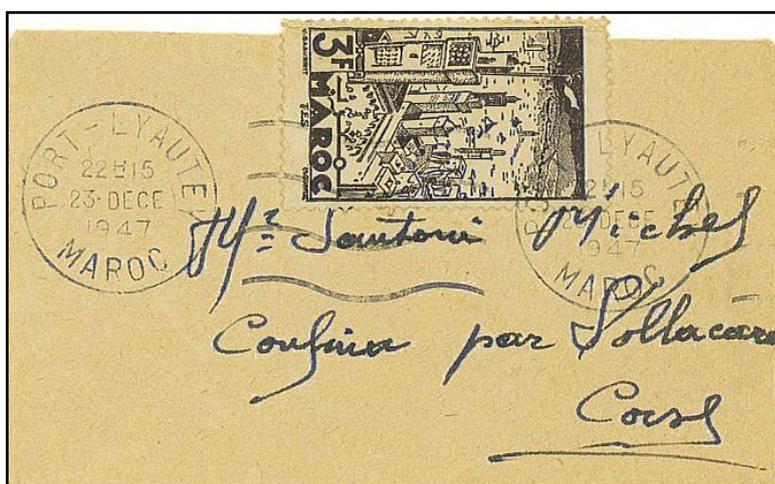
2 janvier 1920 : de Casablanca pour
Rabat affranchie à 10 centimes avec deux
5 centimes Blanc surchargé en 1911 et
1914.
Tarif du 1^{er} janvier 1917 de la carte de
visite de 5 mots au plus sous enveloppe
ouverte.



31 décembre 1939 : de Casablanca
pour la France affranchie à 1 franc
au tarif du
1^{er} décembre 1939 de la carte de
visite sous enveloppe fermée.

Le Maghrebophila

14 janvier 1942 :
 carte de visite sous enveloppe fermée par
 avion envoyée en Franchise Militaire par
 un soldat français en poste à Bou-Nizi.
 Affranchissement à 80 centimes couvrant
 le port aérien de la carte dans le tarif
 réduit du 1^{er} avril 1926 pour les militaires
 et marins stationnés au Maroc :
 80 centimes au lieu de 1 franc jusqu'à
 10g.



23 décembre 1947 :
 de Port-Lyautey pour la France
 affranchie à 3 francs au tarif du
 1^{er} août 1947 de la carte de visite de
 5 mots au plus sous enveloppe
 ouverte.

17 décembre 1949 : de Casablanca pour
 la France affranchie à 5 francs au tarif
 du
 16 février 1949 de la carte de visite sans
 correspondance sous enveloppe ouverte.



Le Maghrebophila

28 décembre 1950 :
de Rabat pour la France affranchie à 8
francs au tarif du 16 février 1949 de la
carte de visite de 5 mots au plus sous
enveloppe ouverte.



Décembre 1953 :
carte de visite locale de
Casablanca affranchie à 15 francs
au tarif du
16 février 1949 de la carte de
visite

Bibliographie :

- J-P. Alexandre, C. Barbey, J-F. Brun, G. Desarneaud, R. Joany, "Les tarifs postaux français, 1627-1969", 1989.
- S. Aulagnier, "Tarifs postaux marocains de 1917 à 1956", Le Rekkas n°98, 6-8.
- S. Aulagnier, "Tarifs postaux marocains de 1917 à 1956. Régime international et surtaxes aériennes pour la France et les pays d'Afrique francophone (inclus Madagascar et La Réunion), Le Rekkas, n°100, 48-53.

Remerciements à Stéphane Aulagnier pour sa contribution à cet article.

COMPTE RENDU DU 7^{ème} CHAMPIONNAT NATIONAL DE PHILATELIE ET DE NUMISMATIQUE PHILEXRABAT 2024 (23 – 26 mai 2024)

Par Abdelkader LEMRAHI

La 7^{ème} édition du Championnat National de Philatélie et de Numismatique « PHILEXRABAT 2024 », organisée par l'Amicale Philatélique et Numismatique de Rabat (APNR), a brillamment confirmé l'engagement indéfectible de l'Amicale en faveur de la promotion culturelle et éducative.

Du 23 au 26 mai 2024, cet événement prestigieux a illuminé le Centre Culturel de l'Agdal (Rabat), grâce au précieux soutien de Poste Maroc, de Bank Al Maghrib et à la collaboration du Conseil de l'Arrondissement d'Agdal-Ryad.

Le salon regorgeait d'une multitude d'activités passionnantes et captivantes, qui étaient toutes centrées autour de ;

1. **Exposition philatélique compétitive** à laquelle ont participé plus d'une soixantaine de collectionneurs nationaux et étrangers.
2. **Atelier d'initiation à la philatélie** spécialement destiné aux enfants et encadré par des animateurs professionnels.
3. **Exposition numismatique** en exhibition animés par des numismates marocains.
4. **Exposition d'œuvres d'art plastiques** créées par les membres de l'APNR ;
5. **Série de conférences** données par des experts nationaux et des étrangers sur divers thèmes en rapport avec la philatélie et la numismatique ;
6. **Bourse d'échanges** qui se déroulait en marge des activités principales du Salon ;
7. **Stand de Barid Al Maghrib** mettant en vente ses dernières émissions de timbres et divers produits philatéliques.

Les chiffres ci-dessous résument l'ampleur du Salon :

- **09 pays participants** (Maroc, France, Belgique, Portugal, Angleterre, Italie, Russie, Brésil, Inde).
- **52 collections philatéliques** avec **70 faces** d'exposition de **16 feuilles A4** et **20 vitrines** d'exposition de **8 feuilles A4** soit **1200 feuilles A4**.
- **01 exposition pédagogique philatélique** spéciale enfants sur le thème des dessins animés sur les timbres-poste.

- **01 atelier d'initiation des enfants à la philatélie** axé sur une thématique des personnages des dessins animés sur les timbres-poste.

- **7 collections numismatiques** portant sur divers objets en rapport avec les pièces de monnaie et les billets de banque.
- **04 collections diverses** : bijoux ; objets en relation avec la numismatique ; encriers et objets d'écriture antiques.
- **04 expositions d'art plastique** entre des tableaux de peinture et panneaux de marqueterie.

Le Maghrebophila

- **28 stands d'échanges** de produits philatéliques et numismatiques tenus par des collectionneurs venant des différentes villes du Maroc.
- **04 conférences** dont **2 sur la numismatique** et **2 sur la philatélie**.

Palmarès

Une seule médaille or a été décernée à M. Philippe LINDEKENS avec 90 points/100 pour sa collection en classe « Histoire Postale » : La censure Espagnole au Maroc (1936-1945).

Par ailleurs, ont été attribuées :

- ✓ 2 médailles grand vermeil,
- ✓ 12 médailles vermeil,
- ✓ 17 médailles grand argent,
- ✓ 10 médailles argent,
- ✓ Le reste : médaille d'honneur.

Cette édition a connu une grande réussite, tant au plan du nombre des collections exposées qu'au plan des résultats obtenus.

Le détail du palmarès philatélie suit ;

Liste des expositions philatéliques et Palmarès

N°	Prénom et Nom	Ville	Titre de la collection	Classe	Nb de Page	Nb de Face	Nb de Vitrine	Résultats / Médaille
1	Anzhzlika SHESTAKOVA	Russie	The Memory of <u>Van</u> Gogh	CAP	48	3	0,00	77 % Grand Argent
2	Philippe LINDEKENS	APNR/ Belgique	La censure Espagnole au Maroc (1936-1945)	HIS	128	8	0,00	90 % Or
3	Demid USTINOV	Russie	Le Télégraphe de Simbirsk	HIS	16	1	0,00	78 % Grand Argent
4	Americo LOPES REBELO	Portugal	Oiseaux de Proie à travers la Maximaphilie	MAX	128	8	0,00	79 % Grand Argent
5	MM. Abdelkader LEMRAHI Iz-Eddine EL AMRANI Jean Claude GUYAUX Majid Saoud TAZI Fatima Ezzouhra IAAICH Fouad MORENO	APNR/ Rabat	Bulletin de la Philatélie et de la Numismatique au Maroc de l'APNR – année 2023	LIT	0	0	0,00	80 % Vermeil
6	Dmitriy SHAPOVALOV	Russie	Butterflies on stamps of Czechoslovakia electronic edition	LIT		0	0,00	80 % Vermeil
7	Circolo FILATELICO CINISELLESE	Italie	Nombre Unique	3 LIT	0	0	0,00	80 % Vermeil
8	Americo Lopes Rebelo	Portugal	Sport Lisbonne Benfica	LIT	0	0	0,00	80 % Vermeil

Le Maghrebophila

9	Konstantin SHAPOVALOV	Russie	Leonardo da Vinci's drawing Battle Cry of the Old Warrior on philatelic artifacts	LIT	0	0	0,00	80 % Vermeil
10	Timofey SHAPOVALOV	Russie	Leonardo da Vinci's drawing Battle Cry of the Young Warrior on philatelic artifacts, electronic edition	LIT	0	0	0,00	80 % Vermeil
11	Polina SHAPOVALOV	Russie	From the history of the Komi Republican branch of the Russian Philatelists Union	LIT	0	0	0,00	80 % Vermeil
12	Semin A.N. TRUBA A.S.	Russie	Economistes éminents en mignature postale sur timbres mire	LIT	0	0	0,00	80 % Vermeil
13	Mauricio Prado	Brésil	Magazine sur site WEB (HTTPS://filacap.org.br)	LIT	0	0	0,00	80 % Vermeil
14	Philippe LINDEKENS Thomas LINDEKENS Khalid BENZIANE OUARTINI Thierry SANCHEZ Jean-Claude GUYAUX Abdelkader LEMRAHI	Belgique	Magazine MAGHREBOPHILA Année 2023	LIT	0	0	1	80 % Vermeil
15	Andrea HEIRWEGH	Belgique	Le diabète ou la maladie du sucre	THE	16	1	0,00	83% Vermeil
16	Faraji ALOU	Ass.Smara/ Maroc	Les tapis marocains	THE	16	1	0,00	77 % Grand Argent
17	Brahim EL HAMIDI	Ass. Smara / Maroc	Le patrimoine marocain	THE	16	1	0,00	79 % Grand Argent
18	Divemba ODJELE CHERITA SYNTHYA GRACE	APNR/ Gabon	Richesse florale et faunique du Gabon	THE	16	1	0,00	78 % Grand Argent
19	Andrey STEKOLSHCHIKOV	Russie	Monde sous-marin des récifs coraliens	THE	80	5	0,00	79 % Grand Argent
20	Konstantin SHAPOVALOV	Russie	Masterpieces of Albrecht Durer	THE	16	1	0,00	80 % Vermeil
21	Timofey SHAPOVALOV	Russie	Favorite butterflies	THE	16	1	0,00	74 % Argent
22	Timofey SHAPOVALOV	Russie	Leonardo da Vinci's drawing Horse, horse's chest. Sketches for the Horse	THE	16	1	0,00	77 % Grand Argent
23	Société Anonyme Marka	Russie	Beaux-Arts de Russie	THE	48	3	0,00	77 % Grand Argent
24	Loris FOGLI	Italie	Scoutisme	THE	64	4	0,00	74 % Argent
25	Antonio PARADISO	Italie	Art Français	THE	36		0,00	74 % Argent
26	Michel PIERRE	France	De la terre au pot, aperçu sur une tradition populaire	THE	48	3	0,00	78 % Grand Argent
27	Soumaya EL MAGHARBIBI	Ass. Sidi El Mandri Maroc	Le Musée Ethnographique Marocain	THE	16	1	0,00	72 % Argent
28	Laarbi GAREH	Ass. Nador/ Maroc	La sauvegarde des oiseaux endémiques à travers les timbres-poste	THE	16	1	0,00	72 % Argent
29	Abdenour M'hamed EL KACHTOUL	Ass. Sidi El Mandri Tétouan	Election du Royaume du Maroc à la présidence du Conseil des droits de l'homme de l'ONU	TRA	16	1	0,00	75 % Grand Argent
30	Hayate ZNIG	APNR/Salé	Timbre la Mariane	TRA	16	1	0,00	79 % Grand Argent
31	Patrick ARIE	APNR/ France	Algérie - Coins datés 1936-1958	TRA	16	1	0,00	77 % Grand Argent

Le Maghrebophila

32	Mohammed AL ATMANI	Club M Idriss Fès	Black Penny	TRA	16	1	0,00	78 % Grand Argent
33	Mohammed AL ATMANI	Club Moulay Idriss Fès	Poste Maghzen - La Poste Chérifienne	TRA	16	1	0,00	78 % Grand Argent
34	Polina SHAPOVALOV	Russie	The city of Syktyvkar on postal artifacts	EP	16	1	0,00	75 % Grand Argent
35	Patrick ARIE	APNR/ France	Les territoires militaires français en Lybie 1943 -1958	TRA	3		0,00	76 % Argent
36	Amar YOUSSEFI	APNR/ Belgique	Timbres variétés du Maroc	TRA	4		0,00	78 % Grand Argent
37	Vidya K. BAGLODI	Inde	Bi-Relations between India and other countries joint issues through stamps	THE	2		0,00	74 % Argent
38	Vidya K. BAGLODI	Inde	UNESCO Heritage Sites of India - 1	THE	2		0,00	73 % Argent
39	Vidya K. BAGLODI	Inde	UNESCO Heritage Sites of India - 2	THE	2		0,00	73 % Argent
40	Vidya K. BAGLODI	Inde	The Great Indian Eoic through philately - 1	THE	2		0,00	74 % Argent
41	Vidya K. BAGLODI	Inde	The Great Indian Eoic through philately - 2	THE	2		0,00	74 % Argent
42	Hassan BOUYABRIKAN	Ass.Nador / Maroc	Timbres fiscaux du Maroc Preuve absolue sur la continuité de l'autorité de l'Etat-Nation	FIS	48	3	0,00	85 % Grand Vermeil
43	Fouad MORENO	APNR/ Maroc	Mausolée Mohammed V et la Tour Hassan	COV	16		2,00	76 % Grand Vermeil
44	Jean Claude GUYAUX	APNR/ Belgique	Vignettes utilisées au Maroc	ERI	8	1	0,00	Honneur

45	Jean Claude GUYAUX	APNR/ Belgique	Illustrateur Paul Neri	CAP	16	1	0,00	Honneur
46	Jean Claude GUYAUX	APNR/ Belgique	Tour Hassan	CAP	16	1	0,00	Honneur
47	Abdelkader LEMRAHI	APNR/Rabat	Les timbres en or et en argent	TRA	16	1	0,00	Honneur
48	Abdelkader LEMRAHI	APNR/Rabat	LES JEUX OLYMPIQUES DE 1960 à travers les timbres du monde. Hommage à Abdeslam RADI premier médaillé des JO de l'histoire du Maroc	THE	37	2	0,00	Honneur
49	Iz-Eddine EL AMRANI EL HASSANI	APNR/Rabat	Personnages des dessins animés dans les timbres	THE	16	1	0,00	Honneur
50	Iz-Eddine EL AMRANI EL HASSANI	APNR/Rabat	Personnages des dessins animés dans les timbres	LIT	0	0	0,00	Honneur
51	Mohammed Amine LAAROUCI	Ass.Fassia/F ez	Bureaux allemands au Maroc	TRA	16	1	0,00	Honneur
52	APNR	APNR/Rabat	Démonstration classe ONE PAGE	THE	0	0	0,00	Honneur

Nombre total des collections de philatélie : 52

Le Maghrebophila

Inauguration



Le Maghrebophila



Vue partielle de l'exposition philatélique



Vue partielle de l'exposition numismatique

Le Maghrebophila

Conférences culturelles



Animation philatélique



Le Maghrebophila
Les temps forts de PHILEXRABAT 2024



Cérémonie de clôture

